

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN  
LE 3 AOÛT 2021**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 3 août 2021, à 20 heures 00 minutes, dans la salle Roger-Fortin, à laquelle sont présents :

Madame Nicole Lussier, conseillère;  
Madame Michelle Richer, conseillère;  
Monsieur Paolo Girard, conseiller;  
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;  
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, a informé la directrice générale de son absence.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2021-08-225

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

*Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.*

2021-08-226

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2021–

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2021.

2021-08-227

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<b><u>Fournisseurs</u></b>	<b><u># Factures</u></b>	<b><u>Description</u></b>	<b><u>Montant</u></b>
- Aquatech	68908	exploitation des eaux usées	2,233.64\$
- Lavery	1491636	honoraires professionnels	4,083.91\$
- Eurofins Environex	691235	analyse d'eau	206.96\$
- Centre de Location St-Rémi	53172	nettoyage / vidange toilette en béton	143.72\$
			<b>TOTAL : 6,668.23 \$</b>

2021-08-228

Acceptation des comptes à payer en août 2021 (document 1-A) -

CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborées au 3 août 2021 au montant de 27,276.86\$ le tout tel qu'il appert au

document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Nicole Lussier, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil d'approuver les comptes et factures du mois de juillet 2021 au montant de 27,276.86\$ à être payés en août 2021, le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu'en conséquence, la secrétaire trésorière soit autorisée à émettre les paiements y relatifs.

2021-08-229

Dépenses du maire, de la directrice générale et/ou du directeur général adjoint –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater qu'il n'y a eu aucune dépense faite en juillet.

2021-08-230

Certificat de disponibilité des fonds de la secrétaire-trésorière –

*La secrétaire-trésorière fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.*

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par la secrétaire-trésorière.

*Je soussignée certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.*

Brigitte Garceau  
Secrétaire-trésorière

2021-08-231

Nomination du maire suppléant –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de nommer le maire suppléant pour la période suivante :

Septembre – octobre 2021 : Monsieur Robert Van Wijk

2021-08-232

CCU : Dépôt du procès-verbal de la réunion du 20 juillet –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du procès-verbal du CCU du 20 juillet dernier.

2021-08-233

Dérogation mineure pour le 801, Petit Rang : Acceptation s'il y a lieu –

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 801, Petit Rang a déposé une demande de dérogation mineure relativement à deux marges de la maison qui ne sont pas conformes à la largeur minimale de 2 mètres de la ligne de propriété et d'une marge d'une remise non conforme à la largeur minimale de 1 mètre tel qu'il appert à l'élément 9.6.2 du certificat de localisation préparé par Denicourt, arpenteurs-géomètres;

CONSIDÉRANT QUE ces marges non conformes causent un préjudice au propriétaire lors d'une vente de sa propriété;

CONSIDERANT QUE le CCU a formulé une recommandation favorable lors de sa réunion du 20 juillet 2021;

CONSIDERANT QU' aucun préjudice ne sera causé au milieu environnant.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'accorder la dérogation mineure pour les marges non conformes aux largeurs minimales de 2 mètres et de 1 mètre décrites ci-dessus.

2021-08-234

Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter relativement à l'adoption du règlement 503 modifiant le règlement 387 relatif au zonage pour y ajouter l'article 14.5 relatif aux usages additionnels pour les commerces –

CONSIDERANT QUE Madame Brigitte Garceau a déposé le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter relativement à l'adoption du règlement 503 modifiant le règlement 387 relatif au zonage pour y ajouter l'article 14.5 relatif aux usages additionnels pour les commerces ;

CONSIDERANT QUE le nombre de personnes habiles à voter n'a pas atteint le nombre requis pour soumettre ledit règlement à la proposition référendaire.

EN CONSEQUENCE sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- De constater le dépôt par Madame Brigitte Garceau, directrice générale, du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter relativement à l'adoption du règlement 503 modifiant le règlement 387 relatif au zonage pour y ajouter l'article 14.5 relatif aux usages additionnels pour les commerces;
- De constater que ledit règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter.

2021-08-235

Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter relativement à l'adoption du règlement 504 relatif au plan d'urbanisme –

CONSIDERANT QUE Madame Brigitte Garceau a déposé le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter relativement à l'adoption du règlement 504 relatif au plan d'urbanisme ;

CONSIDERANT QUE le nombre de personnes habiles à voter n'a pas atteint le nombre requis pour soumettre ledit règlement à la proposition référendaire.

EN CONSEQUENCE sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- De constater le dépôt par Madame Brigitte Garceau, directrice générale, du certificat relatif au déroulement de la procédure

d'enregistrement des personnes habiles à voter relativement à l'adoption du règlement 504 relatif au plan d'urbanisme;

- De constater que ledit règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter.

2021-08-236

Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter relativement à l'adoption du règlement 505 relatif au lotissement –

CONSIDERANT QUE Madame Brigitte Garceau a déposé le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter relativement à l'adoption du règlement 505 relatif au lotissement ;

CONSIDERANT QUE le nombre de personnes habiles à voter n'a pas atteint le nombre requis pour soumettre ledit règlement à la proposition référendaire.

EN CONSEQUENCE sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- De constater le dépôt par Madame Brigitte Garceau, directrice générale, du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter relativement à l'adoption du règlement 505 relatif au lotissement ;
- De constater que ledit règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter.

2021-08-237

Compte-rendu de la consultation écrite relativement aux règlements 506 et 509 –

*Monsieur Serge Gibeau, urbaniste informe les membres du Conseil qu'une personne a soumis des commentaires relativement au premier projet du règlement 506 relatif au zonage du périmètre d'urbanisation et que lesdits commentaires ont été soumis au Conseil.*

*Il informe également le Conseil qu'aucun commentaire a été reçu relativement au premier projet du règlement 509 relatif à la construction.*

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt.

2021-08-238

Adoption du second projet du règlement 506 relatif au zonage du périmètre d'urbanisation –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le second projet du règlement 506 relatif au zonage du périmètre d'urbanisation.

2021-08-239

Avis annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum relativement au règlement 506 –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'avis public annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum relativement au règlement 506.

Avis public de consultation relative au règlement 506 –

A la suite de la consultation écrite relativement au règlement 506 le Conseil a adopté le second projet du règlement 506.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de participer à un référendum

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la Municipalité de Saint-Valentin au [www.municipalite-saint-valentin.qc.ca](http://www.municipalite-saint-valentin.qc.ca) sous la rubrique *Administration / Règlement*.

Toute personne peut soumettre sa demande écrite par courriel ou par courrier pour une période de 15 jours à compter de la date du présent avis.

2021-08-240

Adoption du second projet du règlement 509 relatif à la construction –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le second projet du règlement 509 relatif à la construction.

2021-08-241

Avis annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum relativement au règlement 509 –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'avis public annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum relativement au règlement 509.

Avis public de consultation relative au règlement 509 –

A la suite de la consultation écrite relativement au règlement 509 le Conseil a adopté le second projet du règlement 509.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de participer à un référendum

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la Municipalité de Saint-Valentin au [www.municipalite-saint-valentin.qc.ca](http://www.municipalite-saint-valentin.qc.ca) sous la rubrique *Administration / Règlement*.

Toute personne peut soumettre sa demande écrite par courriel ou par courrier pour une période de 15 jours à compter de la date du présent avis.

2021-08-242

Adoption du règlement 510 relatif aux nuisances –

CONSIDÉRANT QUE le Conseil est d'avis qu'il est opportun de remplacer le règlement relatif aux nuisances;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du présent règlement a été donné le 1<sup>er</sup> juin 2021.

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le règlement numéro 510 relatif aux nuisances.

2021-08-243

Avis de motion : Rémunération personnel électoral –

Monsieur Pierre Vallières, conseiller, donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine séance ordinaire du Conseil un règlement relatif à la rémunération du personnel électoral.

2021-08-244

Présentation du règlement 511 relatif à la rémunération du personnel électoral –

Madame Nicole Lussier, conseillère, présente le projet de règlement 511 relatif à la rémunération du personnel électoral qui précisera les taux pour tout le personnel électoral.

- 2021-08-245 Journée de la Culture : Budget accordé –  
Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l’unanimité du Conseil d’autoriser un budget de 1,200.00\$ pour les Journée de la Culture.
- 2021-08-246 Octroi du contrat re asphaltage piste de marche –  
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l’unanimité du Conseil d’accepter la soumission de Pavage HR, pour le nivellement et l’asphaltage de 50mm avec de l’asphalte EC-10 (PG 58S-28), du sentier pédestre au cout de 15,200.00\$ plus les taxes applicables.
- 2021-08-247 FQM : Congrès édition 2021 –  
Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l’unanimité du Conseil de ne pas participer au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalité aura lieu du 30 septembre au 2 octobre.
- 2021-08-248-1 Correspondance –  
Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l’unanimité du Conseil de constater le dépôt de la correspondance suivante :
1. MAMAH : Subvention supplémentaire accordée de 164,195.00\$ pour le Programme de la TECQ 2019-2023.
- 2021-08-248-2 Correspondance : Municipalité de Saint-Alexandre –  
Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l’unanimité du Conseil d’appuyer la position de la Municipalité de Saint-Alexandre relativement à la condamnation des féminicides et de la violence conjugale.
- 2021-08-249 Entente intermunicipale avec Saint-Cyprien-de-Napierville re entretien du chemin de la 3<sup>e</sup> Ligne et du chemin de la 4<sup>e</sup> Ligne –  
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l’unanimité du Conseil :
- D’accepter le projet de renouvellement de l’entente intermunicipale entre la Municipalité de Saint-Valentin et le Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville relativement à l’entretien du chemin de la 3<sup>e</sup> Ligne et du chemin de la 4<sup>e</sup> Ligne pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2025.
  - D’autoriser Monsieur Pierre Chamberland, maire et Madame Brigitte Garceau, directrice générale, à signer l’entente pour et au nom de la Municipalité.
- 2021-08-250 Avis de motion P.I.I.A (Plan d’Implantation et d’Intégration Architectural) –  
Madame Nicole Lussier conseillère donne avis qu’elle présentera ou fera présenter lors d’une prochaine séance du conseil un projet de règlement relatif au Plan d’implantation et d’intégration pour une partie du périmètre d’urbanisation délimitée à l’est par la voie ferrée et à l’ouest par la limite de la zone agricole.

2021-08-251

Contrat de travail de Mme Brigitte Garceau –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter le contrat de travail de Madame Brigitte Garceau, directrice générale qui comprend conditions d'emploi suivantes :

- Contrat d'une durée indéterminée et détails pour fin de contrat s'il y a lieu;
- Horaire de travail ;
- Bénéfices de retraite ;
- Assurance collective ;
- Congés de maladie ;
- Semaines de vacances ;
- Association des directeurs municipaux (ADMQ)
- Juré

2021-08-252

Augmentation salariale de la directrice générale –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de d'accepter la recommandation de Monsieur Pierre Chamberland, maire, de consentir une augmentation de salaire de 16.68% à Madame Brigitte Garceau, directrice générale, effectif le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

2021-08-253

TetraTech : Autorisation paiement –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des factures de la firme Tetra Tech pour un montant total de 2,398.66\$ incluant les taxes pour les services d'ingénierie pour la mise à niveau du système d'alimentation en eau potable de l'édifice municipal.

2021-08-254

Location de salle : Modification du coût de location et modification du contrat –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'apporter les modifications suivantes au contrat de location et de modifier le cout de location pour les non-résidents :

- Qu'il est interdit d'utiliser tous confettis, serpentins ou tous autres produits semblables à être projetés et laissés dans l'édifice et sur le terrain municipal ;
- Que toute cuisson extérieure sur grill, BBQ ou autre appareil de cuisson est interdite ;
- Que le coût de location pour les personnes non-résidentes soit de 150.00\$ et d'un dépôt de 300.00\$ pour la remise de la salle en bon état.

2020-08-255

Levée de la séance ordinaire –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 20:31 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Pierre Chamberland  
Maire

---

Brigitte Garceau  
Secrétaire-trésorière